

Geneviève PERRIN-GAILLARD
Députée des DEUX-SÈVRES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite à la première réunion du comité consultatif concernant le plan marais poitevin auquel j'assistais avec seulement trois conseillers généraux des Deux-Sèvres, je suis de plus en plus préoccupée par l'avenir de cette zone humide exceptionnelle, malgré les propos se voulant rassurant des représentants de l'état, qui pourtant n'ont aucun chiffre commun aux trois départements à nous présenter, et restent comme à l'habitude très vagues sur les choix stratégiques de l'Etat. Par ailleurs aucune information concernant la distribution des fonds régionaux et départementaux ne nous a été communiquée.

L'absence à ce comité consultatif des principaux acteurs de Vendée, des Deux-Sèvres parmi lesquels les directeurs départementaux de l'agriculture, le président du parc interrégional du marais poitevin et les parlementaires nous en dit long sur l'avenir qu'ils réservent à cette zone dans un contexte où certains souhaiteraient rompre son unité territoriale.

Pourtant, celle-ci est un élément fondamental permettant à ses composantes, marais mouillé deux-sévrien, marais charentais et marais desséché vendéen, de valoriser leurs attentes et de révéler une expression économique diversifiée, gage de la vitalité de cette entité géographique, écologique et culturelle.

La démarche actuellement engagée pour la refondation d'un parc naturel régional est peut être la seule information crédible qui nous a été communiquée ce matin. Je souhaite qu'elle aboutisse.

L'Etat ne pouvant masquer son malaise face à l'absence de financement est aujourd'hui acculé à faire des promesses qui n'offrent aucunes garanties et qui laissent perplexes quelques trop rares personnalités qui n'ont pas obtenu de réponse satisfaisante et encourageante face à leur légitime inquiétude.

Le plan Roussel, finalisé à la demande des ministres de l'agriculture, du tourisme et de l'environnement de L. Jospin a du plomb dans l'aile, malgré l'accord signé par les deux Présidents de Région et les trois départements concernés, à moins que l'Etat ne réagisse rapidement en annonçant clairement comment il compte débloquer rapidement les financements indispensables au sauvetage de ce marais.

Niort, le 18 juillet 2003

Geneviève P-Gaillard